L'Egalité de Roubaix — Tourcoing

ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, rue de la Gare (Téléphone 351.17) sont ouverts au public tous les jours, de 9 à 12 h. et de 18 à 18 heures. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 17 heures.

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 22 au 23 Janvier, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 18 h. 29 à 9 h. 35.

Des voleurs et recéleurs de laine sont découverts

MISE AU POINT

Suite à l'article paru dans le journal « Le Réveil du Nord », à la date du 20 janvier 1942, M. Gustave Denuif, commerçant et artisan bonnetier, tient à informer sa clientèle qu'il n'est nullement impliqué dans l'affaire de vol de bobines de laine dont est inculpé Gérard Decock, 13, rue Pierre et Marie Curie, à Roubaix.

Il n'est retenu à sa charge que l'infraction d'achat de marchandises contingentées sans bon d'achat et sans facture et celle de hausse illicite. « L'achat » desdites marchandises [illegible] les agissements de son [illegible] ne pouvant dans ce [illegible] acheter [illegible] Gérard Decock.

Les funérailles de M. J. Segard

Mercredi à 9 h. 30 ont été célébrées les funérailles de M. J. Segard, membre fondateur de la Chorale Nadaud, secrétaire de la Chorale Notre-Dame [illegible] Nord et du Pas-de-Calais. La levée du corps eut lieu dans la chapelle ardente de [illegible] MM. Paul Callaro, président [illegible] Chorale Nadaud [illegible] Commission [illegible] Notre-Dame.

Parmi la [illegible] remarquait [illegible] Nadaud [illegible] Alfred Coustenoble [illegible] président [illegible] de la Chorale Saint-Martin [illegible] Nadaud, Arthur Corbion, économe des Etablissements Hospitaliers de Roubaix [illegible] compagnie [illegible].

A l'issue de la cérémonie des discours [illegible] par MM. Paul Gallin [illegible] Chorale Nadaud et Paul [illegible] de la Chorale Notre-Dame. Après quoi le cortège se rendit au cimetière de Roubaix où eut lieu l'inhumation.

COLISÉE

PAR SUITE DU GRAND FROID,

Jeudi : RELACHE

[illegible] FACE AU DESTIN [illegible] 2 h. à 7 h.

ALLOCATIONS MILITAIRES

Les perceptions de « Roubaix-Ouest » et de « Roubaix-Est » paieront les allocations militaires du mois de janvier dans l'ordre [illegible]

Samedi 24 janvier, de 8 h. 30 à 12 h., les numéros 1 à 1.500 ; de 14 h. à 16 h., les numéros 1.501 à la fin.

La perception de « Roubaix-Nord » paiera les allocations militaires du mois de janvier 1942 [illegible] à la perception, 16, rue des Fabricants, à tous les allocataires sans distinction de numéro.

Samedi 24 janvier, de 8 h. 30 à 12 h. et de 13 h. 30 à 16 h.

Les allocataires sont instamment priés de se présenter au jour indiqué.

LES COMMANDES DE CHARBON

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit :

Secteur N° 12 (ancienne école communale angle rues du Bois et des Fabricants).

26 janvier : rue de Sévigné, Bd de Mulhouse, rues Basse, Leers, Bois-le-Duc, Q. de Leers, Harlem, Amsterdam, rue Bonne[illegible], Cohem, Brame, Carmen, Aubin.

27 janvier : [illegible] Tournai, Ypres, Aire, Pommiers, Trois-Ponts, Beaumarchais, Sont, V.-Hugo, Alt-de-M[illegible], [illegible], Lagache, Charleroi, Sent. du Vert-Bocage.

28 janvier : rue de Lannoy 279-589, 338-698, rues Martial, St-Hubert, Pont-Rouge, Av. R. Salengro, Av. Parc des Sports, rue Prudence, P. de-Roubaix 281-305 310-434, Courcelles, Bruges, Ostende, Liège.

TRAMWAYS

Jeudi à 3 h. 30 et 7 h. 30

BACH EN CORRECTIONNELLE

UN FILM DÉSOPILANT

2505

Cartes de layettes et d'habillement pour enfants en bas-âge

Les journées de mardi, jeudi et la matinée de samedi de chaque semaine sont réservées à l'établissement, l'échange ou la remise de cartes de layettes ou d'habillement pour enfants en bas-âge.

Les futures mamans et les parents intéressés doivent se présenter de préférence aux jours indiqués pour s'éviter des attentes prolongées aux guichets.

Se munir de la carte de ravitaillement et du livret de famille.

ETAT CIVIL

Naissances. — Jean-Claude Agache, rue Voltaire, 35, cour Sainte-Marie, 4, né rue Daubenton, 219.

Publications. — André Schoenhenz, commis de contrôle des Contributions directes rue Victor-Hugo, 24, à Croix, et Jacqueline Sadaune commis auxiliaire des Contributions directes, de Croix, rue Victor-Hugo, 14 ; Charles Debarbieux, bicuitier, rue Ingres, 226, et Gabrielle Delin, s.p., rue Jean-Macé, 69.

Décès. — Eugénie Deniese, veuve Prévot, 79 ans, rue Larochefoucauld, cour Vandamme, 74 ; Henri Provot, 73 ans, rue de Lorraine 22 ; Malvina Tillieux, veuve Delannoy, 80 ans, rue de Tourcoing, 168 ; Charles Tonneau, 10 mois, rue Molière, 35 ; Eugénie Lamory, épouse Kerckhove, 41 ans, boulevard de Strasbourg, 34 ; Romanie Vanneste, veuve Parez, 79 ans, rue de Barbieux, 35.

WATTRELOS

UNE PERQUISITION FRUCTUEUSE

M. Vervaert, commissaire de police, a procédé à une perquisition fructueuse chez Mme Depoortère, née Raymonde Pollet, 38 ans, domiciliée rue Jules-Guesde, 187-27, qui était soupçonnée de se livrer au marché noir. Cette visite domiciliaire permit de découvrir 89 savonnettes, 47 paquets de cigarettes étrangères et un paquet de tabac de 200 grammes de même provenance. Les savonnettes ont été saisies et remises au ravitaillement général. Les services douaniers ont confisqué tabac et cigarettes et ont autorisé la délinquante à transiger. Des poursuites seront néanmoins intentées contre la femme Depoortère.

Comité d'entr'aide aux prisonniers. — Suite de l'horaire pour la deuxième semaine de distribution du huitième colis :

Mardi 27 janvier, de 13 h. 30 à 17 h., N. 301 à 400 ; mercredi 28, de 13 h. 30 à 17 h., N. 401 à 500 ; jeudi 29 de 13 h. 30 à 17 h., N. 501 à 600 ; vendredi 30, de 13 h. 30 à 17 h., 601 à 700.

Se munir de la carte jaune, de l'étiquette-adresse et de la somme de 30 fr. représentant le prix du colis.

CROIX

Pour se chauffer un locataire démolissait sa maison

Jules Pottier, âgé de 68 ans, actuellement en chômage, habite 40, rue de Thionville, une maison dont le propriétaire habite Bruxelles.

Il y a quelque temps, l'agent d'affaires chargé de percevoir les loyers se rendait compte que son locataire démolissait une partie de l'immeuble pour ses besoins en chauffage. Tout dernièrement les voisins le mirent au courant de la frénésie avec laquelle Jules Pottier maniait la scie et le marteau.

M. Mathon, commissaire de police, mis au courant de ces faits, décida une visite domiciliaire qui fut édifiante. Le locataire, non content d'enlever portes et placards, avait en effet arraché le plancher du grenier puis, poursuivant son œuvre de destruction, il avait démoli les poutrelles du plafond des deux pièces du grenier, puis l'escalier du grenier. Il avait continué en si bon chemin et enlevé le plancher du premier étage, les poutres d'une des chambres et était en train de démolir les poutres de la deuxième chambre !

Quand M. Mathan se présenta chez lui il le trouva au travail, sciant avec ardeur madriers et planches. Quand on lui demanda ce qu'il comptait faire avec tout ce bois, il répondit : C'est pour me chauffer, et il ajouta : au régiment on m'a toujours dit : débrouillez-vous. Alors, je me débrouille !

Inutile de dire que les voisins commencent à s'inquiéter sérieusement, car si on avait laissé faire Jules Pottier, d'ici peu il ne serait plus resté de sa maison que les quatre murs.

Ce peu banal locataire semble d'ailleurs ne pas jouir de toutes ses facultés mentales. N'a-t-on pas trouvé cachées dans un coin d'une pièce, deux poupées qu'il soignait avec amour et qu'il avait recouvertes de morceaux d'étoffe — pour qu'elles n'aient pas froid, dit-il.

Le docteur Bierent, après avoir entendu Jules Pottier, a conclu que ce dernier ne pouvait pas être rendu complètement responsable de ses actes. Aussi a-t-il été dirigé sur la clinique d'Esquermes et mis en observation.

Avis du Bureau du Travail de Croix

Pour éviter toute confusion avec l'article paru le 19, les chômeurs sont avisés que le paiement a lieu tous les quinze jours, le mardi après-midi, à la Maison des Œuvres, place de la République, à Croix, dans l'horaire suivant :

14 h. 15, 1 à 100 ; 14 h. 30, 101 à 175 ; 14 h. 45, 176 à 250 ; 15 h., 251 à 350 ; 15 h. 15, 351 à 400 ; 15 h. 30, 401 à 475 ; 15 h. 45, 476 à 575 ; 16 h., 576 à la fin.

Le prochain paiement aura lieu le 27 janvier, dans l'après-midi ; les chômeurs absents au paiement ne sont plus payés et perdent donc irrémédiablement leur quinzaine.

LES COMMANDES DE CHARBON

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra dans l'ordre suivant : vendredi 23 janvier : secteur N° 2, salle de coupe, rue Guizot, pour les rues : d'Arcole, Thiers, Lamartine, Guizot, Basse, Tripoli, Oran, Kléber, Constantine, Tunis.

Samedi 24 pour les rues : Delescluse, Ferrer, Victoria, Consolation, Promenade, Jardins, J.-Guesde, Chicago, Delory, Bapaume, du Boulevard, place de la Liberté.

Pointage des chômeurs. — Le pointage a lieu trois fois par semaine, lundi, mercredi et vendredi, de 9 à 10 h. 15, à la Maison des Œuvres.

Le pointage est obligatoire ; les chômeurs non secourus sont invités à se faire inscrire au bureau de placement pour pouvoir profiter de la gratuité des cotisations aux assurances sociales.

Placement. — Le service est à la disposition des employeurs pour toutes demandes de main-d'œuvre. Si l'offre ne peut être satisfaite de suite, elle sera envoyée dans tous les bureaux du travail par l'intermédiaire de l'Office Régional.

Avis aux employeurs. — Le receveur des contributions directes nous prie d'informer les employeurs que le nouveau barème pour le calcul de la contribution nationale est paru. On peut le réclamer au bureau des contributions, 17 bis, Grande-Rue, à Roubaix.

Etat civil. — Publications de mariages. — Jules Vanmeenen, rentreur, à Wasquehal, et Madeleine Anneluque, presseuse, rue Paul-Bert 22. — André Schoenheuz, employé, rue V.-Hugo, 24, et Jacqueline Sadaune, employée, rue Victor-Hugo, 14.

L'ignorance...

des occasions offertes par les annonces de ce journal peut être une excuse. Ce ne sera jamais une consolation.

WASQUEHAL

LE RAVITAILLEMENT

La distribution des tickets de ravitaillement (pain, viande, matières grasses, suppléments de pain et savon) aura lieu dans l'ordre suivant :

Pour le Centre, salle de l'ancienne école, rue Jean Macé, mardi 27 janvier, de 8 h. 30 à 12 h., pour les numéros 1 à 380 et de 14 à 17 h. 30 de 281 à 560 ; mercredi 28, matin, 561 à 841 et l'après-midi, 842 à 1178 ; jeudi 29, matin, de 1.500 à 1780 et l'après-midi, 1761 à 2061 ; vendredi 30, matin, 2062 à 2340 et l'après-midi 2341 à la fin.

Pour le Capreau, annexe de la salle des fêtes, rue de Roubaix.

Mardi 27 janvier, de 8 h. 30 à 12 h., 1 à 235 ; de 14 à 17 h. 30, 238 à 470 ; mercredi 28, de 8 h. 30 à 12 h. 471 à 706 ; de 14 à 17 h. 30, 707 à 942 ; jeudi 29, de 8 h. 30 à 12 h., 943 à 1178 ; de 14 à 17 h. 30, 1179 à 1414 ; vendredi 30, de 8 h. 30 à 12 h., 1415 à 1650 et l'après-midi, 1651 à la fin.

Tous les changements se feront le 31 janvier. Il est inutile de se présenter les jours de distribution de tickets.

Il est recommandé de se présenter aux jours et heures indiqués, des instructions sévères de la Préfecture visent les retardataires.

Consultations prénatales. — Des consultations prénatales seront données à la maternité municipale, 2, place Fénelon, samedi, de 14 h. à 16 heures, sous la direction de Mme Hostaux, sage-femme de l'établissement.

Caisse d'Epargne. — La succursale, mairie de Wasquehal fonctionnera dimanche 25 janvier, de 9 à 10 h. 30.

Inscriptions pour les semences et engrais. — Les possesseurs de jardins ouvriers attribués par la ville pourront se présenter samedi 24 janvier, de 14 à 17 heures, salle de la Bibliothèque, rue Jean Macé pour l'inscription des semences et engrais nécessaires à leur potager.

Bureau de perception. — Le bureau du percepteur, 165 bis, Grand Rue, à Roubaix, est ouvert le mardi et le vendredi, de 9 à 12 h. et de 14 à 16 h., ainsi que le samedi, de 9 à 12 h., et ferme les autres jours.

Mutilés et invalides du travail. — La permanence de la Fédération nationale des mutilés et invalides du travail fonctionnera dimanche 25 janvier, de 10 à 12 h., au siège, Café Deschodt Ottevaere, 47, rue de Maubeuge, à Croix.

A la Caisse « La Famille ». — Pour le Centre, le secrétariat général, 18, rue Victor Hugo, sera ouvert, samedi, de 14 à 15 h., pour le règlement des prestations. Au Capreau, la permanence, 1, rue de Roubaix, fonctionnera dans le même but, dimanche de, 9 à 10 h.

Soupes populaires. — La distribution des tickets aux bénéficiaires des soupes populaires pour la semaine du 26 au 31 janvier, aura lieu samedi, de 9 à 11 h. 30, salle des fêtes, rue Jean Macé, pour les secteurs du Centre et du Noir-Bonnet et de 14 à 17 h. 30, salle annexe rue de Roubaix, pour les secteurs du Capreau et de la Planche-au-Riez.

La Famille du Prisonnier. — Samedi, de 18 h. 30 à 17 h. 30, permanence salle des soupes populaires, rue Carpeaux, pour le Capreau et la Planche-au-Riez.

Club des Sports Réunis. — Ce soir jeudi, à la salle des fêtes, rue Jean Macé, pour la section de football, cours de culture physique pour les minimes, de 19 à 20 h., et à 19 h. 30, pour les cadets et juniors.

Pour la section de gymnastique, répétition générale demain vendredi, à 18 h. 30, même salle.

Lundi, à 19 h. 30, réunion du comité de football, chez Roelens, 51, rue Delerue.

HEM

Une arrestation pour trafic clandestin de la viande

Les gendarmes de la brigade de Roubaix ont procédé à l'arrestation du nommé Marcel Spilcers, 21 ans, teinturier domicilié 4, rue Edouard-Vaillant, chez lequel furent saisis quarante-deux kilos de viande de bœuf. Il raconta aux enquêteurs que, se trouvant sur le territoire de la commune de Willems, il fit la rencontre dans un café d'un certain Alfred, qui lui demanda de le ramener avec les 42 k. en question. Il regagna son domicile, mais il ne peut expliquer comment la marchandise fut découverte chez lui, précisément au moment où il la découpait avec l'aide de son épouse, née Lucienne Van Stantberghe, âgée de 21 ans. Il dit aussi que cette viande devait être vendue en bloc pour la somme de 3.000 francs.

Malgré toutes ces déclarations, la marchandise fut saisie et remise au ravitaillement général, et Spileers a été déféré au Parquet de Lille. Sa femme a été laissée en liberté mais elle a fait l'objet de plusieurs procès-verbaux.

Amicale des Prisonniers rapatriés. — Vendredi 23, à 18 h. 30, au siège, 327, rue Jules-Guesde, réunion du Comité.

FLERS-BREUCQ

Distribution des vitamines

Les familles comptant un ou plusieurs enfants de moins de six ans et les futures mamans peuvent s'adresser à la Pharmacie Dansette, rue Jean Jaurès, munies du livret de famille et de la carte d'alimentation pour inscription et distribution des vitamines.

LANNOY

Allocations militaires

Le paiement des allocations militaires pour le mois de janvier aura lieu au bureau de M. le percepteur, rue de Lille, samedi 24 janvier, de 10 à 11 heures.

UNION DES FAMILLES NOMBREUSES DE LYS ET LANNOY

Les adhérents sont informés que les recettes des cotisations se feront au local, impasse Victor-Hugo, rue de Leers, à Lys aux jours et heures suivants :

Le samedi 24 janvier, de 14 h. 30 à 16 h., pour les cartes numérotées de 1 à 100.

Le samedi 31 janvier, N. 101 à 200.

Le samedi 7 février, N. 201 à la fin.

Il est rappelé, à cette occasion, que seuls les adhérents à jour de leur cotisation peuvent prétendre aux distributions éventuelles de denrées ; il est donc de leur intérêt de se mettre en règle à ces permanences.

Plants de pommes de terre. — Le maire informe ses administrés qu'il a obtenu des services intéressés la possibilité de délivrer des bons d'approvisionnement de plants de pommes de terre aux personnes qui n'avaient pu le faire avant le 20 décembre.

La délivrance de ces bons d'approvisionnement se fera à la mairie (bureau du ravitaillement) jusqu'au vendredi 23 janvier, dernier délai. Se munir des cartes d'alimentation. La mairie est ouverte au public de 6 heures à midi et de 14 à 18 heures.

LEERS

Société des jardins populaires. — Une toute dernière permanence sera assurée à la mairie, le samedi 24 janvier, de 17 à 18 h., pour la distribution des cartes de participation dont le prix est de 5 fr., et pour l'inscription pour les graines, dont le prix de l'assortiment est de 20 fr. payables à l'inscription.

Les bénéficiaires de jardins populaires qui ne l'ont pas encore fait pourront également profiter de cette permanence pour effectuer leur commande de graines.

Pointage des chômeurs. — Le pointage des chômeurs secourus et non secourus aura lieu au local habituel, vendredi, à 14 h. 30.

Racing-Club de Leers. — Dimanche 25 février, sur le terrain de la rue Pasteur, le Racing-Club rencontrera le Football-Club de Leers. Première prise de contact à 15 h. Rendez-vous au vestiaire, à 14 h. 30.

SAILLY

Commandes de charbon

Le Consortium Charbonnier informe la population de la commune de Sailly-lez-Lannoy que l'inscription des commandes de charbon se fera le 27 janvier au « Café Dassonville ».

TOUFFLERS

La séance donnée au profit des prisonniers

Voici les numéros gagnants de la tombola qui clôtura la séance du 18 janvier 1941, organisée au profit des prisonniers de la commune :

24 41 78 80 107 131 142 178 223 224 243 250 254 266 273 278 294 299 301 306 307 308 321 341 350 358 374 384 416 425 464 492 495 505 510 512 517 522 525 529 536 543 595 602 612 626 628 635 837 671 681 714 781 782 792 812 890 903 906 91d 916 924 933 936 940 946 987

Les lots peuvent être réclamés le jeudi 22 janvier, de 14 à 17 h., chez Mme Fontaine, place de la République, 6.

Les lots qui ne seraient pas retirés pour le 1er février resteraient acquis à l'œuvre.

LES COMMANDES DE CHARBON

Le Consortium Charbonnier informe la population de la commune de Toufflers que l'inscription des commandes de charbon se fera les 28 et 29 janvier au Grand Cals.

Le 28 janvier : rue de Willems, sentier du Fazan Gris, rue de Roubaix, impasse Jonville, rue du Saint-Bernard, 1, Gallet, des Trois-Frères, Ponthieu, impasse Drubbel, rue de Lys, impasse du Lion-d'Or, chemin de la Citadelle, cité Loucheur, rues de Leers, du Trieu, du Quesnoy, place de la République, rue des Champs, chem. du Nouveau-Monde.

Le 29 janvier : Rues de l'Eglise, de Tournai, chemin Mileyen, de Néchin, rue de Pouchein, sentier de la Festingue, rues de la Festingue, du Voisinage, de Sailly, du Château, chem. du Nouveau-Monde.

ALLOCATIONS MILITAIRES

Paiement le samedi 24 janvier, au Grand Cabaret, 2, rue de Roubaix, dans l'ordre numérique habituel.

Se munir de monnaie.

Tournée du Percepteur. — Le Percepteur de Lannoy se rendra dans la commune le mercredi 28 janvier, de 9 à 12 h. et de 14 à 15 h., au Grand Cabaret, 2, rue de Roubaix, pour la perception des contributions.

Cartes de travailleurs lourds. — Les travailleurs lourds doivent déposer en mairie avant le 25 janvier leur carte jaune.

HALLUIN

TROIS ARRESTATIONS POUR FRAUDE DE COSTUMES

La répression du commerce noir a fait, de la part de M. Georges Bouvier, commissaire de police, et Alphonse Ducrocq, inspecteur, l'objet d'une surveillance particulièrement serrée.

Ces jours derniers, la police exerçait une surveillance rue de Lille, non loin de l'arrêt du tramway R venant de Tourcoing. Parmi les nombreux voyageurs, elle remarqua trois individus, dont deux étaient porteurs d'un paquet assez volumineux. Sitôt descendus du véhicule avec précipitation, les passagers regagnaient un café de la rue de Lille, suspecté.

Les policiers, qui épiaient leurs traces eurent tôt fait de les rejoindre. Ils furent invités à faire l'inventaire de leurs colis : ceux-ci renfermaient chacun un costume d'homme.

Comme cet achat ne peut se faire que par l'échange de tickets, nos quidams furent conduits au Commissariat de police où ils eurent à s'expliquer sur la provenance de cette marchandise et sa destination.

Tous trois déclarèrent avoir reçu d'un cousin les timbres d'habillement suffisants pour l'achat des complets.

Ils se trouvaient en infraction avec les arrêtés préfectoraux et, fait plus grave, les costumes étaient destinés à l'exportation.

Devant ces délits, leur arrestation fut immédiate.

Aux chômeurs

Ce vendredi au bureau municipal de chômage, 42, rue Jean-Jaurès, paiement des allocations aux chômeurs, de 14 à 17 heures.

LE CHARBON POUR LE HAMEAU DU MONT

Les inscriptions des commandes se poursuivront vendredi 23 janvier, dernier délai, au 67 bis, rue de Lille.

Doivent se présenter les habitants du Mont d'Halluin, chemin de Neuville, rues de la Liberté, du Triez, des Cailleux, de Tournai, de Billemont, de Loisel, des Mannies et chemins divers compris dans la paroisse St-Alphonse chemin de Péruwels.

A la Caisse d'épargne. — Demain samedi exceptionnellement durant le mois courant, il y aura séance au bureau de la mairie, le matin de 10 h. à midi, et l'après-midi, de 14 à 15 h. 30.

RONCQ

LES COMMANDES DE CHARBON

Le Consortium Charbonnier informe la population de la commune de Roncq-Blanc-Four que l'inscription des commandes de charbon se fera les 27 et 28 janvier, au débit de tabac Ladsous, rue de Lille.

Le 27 janvier : Rues de Lille, côté impair n. 1 à 151 ; Pasteur, jusqu'au bout, carrière Saint-Roch, rues de Linselles, du Bois-Blanc, du Cimetière, J.-Watteeuw, de Lille, côté pair n. 2 à 183, chemin Vert, et carrière Dessauvages.

Le 28 janvier : Rues de Tourcoing, des Chalets, de la Montagne, du Moulin, Louise-de-Bettignies, de l'Abbé-Lemire, du Dronckaert, depuis le Pied-de-Bœuf jusqu'à la limite de Bondues.

LES CARTES DE LAIT

Les cartes de lait de 3/4 de litre pour les enfants au-dessous de 6 ans, celles de 1/4 de litre pour les enfants de 6 à 13 ans, seront remises directement aux fournisseurs ; les cartes pour malades sont à prendre par les intéressés au bureau de ravitaillement, vendredi, de 10 h. à midi et de 16 à 18 heures.

Etat Civil. — Naissances. — Monique Clarisse, 21, au Vinage ; Christiane Cuvelier, 179, rue de la Latte.

Décès. — Eugénie Bruneel, 75 ans, 82, rue du Billemont.

MARCQ-EN-BARŒUL

UNE AUDITION DE L'HARMONIE MUNICIPALE

Cette excellente société musicale se fera entendre dimanche 25 janvier à la messe de 11 h. en l'église Saint-Vincent (Bourg) ; elle interprétera, sous la direction de M. Ulysse Desplanques, les morceaux suivants : Concerto pour clarinettes de G. Wettge ; Burchart de Comines, fantaisie de G. Guillement, soliste P. Tahon.

Au cours de la messe une quête sera faite pour tous les prisonniers de Marcq : les familles des soldats prisonniers sont invitées à assister à cette cérémonie.

RONCHIN

AU FEU

Lundi après-midi, vers 14 h., un début d'incendie s'est déclaré dans un café tenu par les époux Bacaille, à l'angle des rues Salengro et Gustave Delory. Le feu a pris naissance dans le couloir près du compteur à gaz.

L'adjudant des sapeurs-pompiers Primat alerté, arriva immédiatement sur les lieux suivi à quelques minutes du lieutenant Delahaye et du sapeur Lachapelle.

Dès son arrivée, l'adjudant Primat constata que le feu était motivé par une fuite de gaz. Aussitôt il écrasa le tuyau de plomb à coups de marteau et ferma la conduite extérieure. Puis aidé du lieutenant Delahaye, du sapeur Lachapelle et de deux passants, ils combattirent le feu qui déjà embrasait la cage d'escalier.

Tout danger fut bientôt écarté.

Le service d'ordre était assuré par le brigadier Tartare et le garde Chimot. Les dégâts sont évalués à un millier de francs.

Félicitons les pompiers pour leur rapide intervention.

Les chiens voleurs. — M. Raoul Th..., rue Jules Guesde a déposé une plainte pour vol d'un superbe lapin évalué 300 francs.

C'est la seconde fois que cette personne est victime de chiens du quartier qui démolissent la porte de son clapier pour étrangler des lapins qu'ils emportent ensuite.

WATTIGNIES

VOL DE SEPT LAPINS

Mme Vve Vandaele, née Rose Montaigne, cultivatrice, 111, rue Nationale à Wattignies, a constaté avec amertume la disparition de sept lapins. Ne sachant sur qui porter ses soupçons la victime a déposé plainte à la gendarmerie qui enquête.

ATTICHES

Les vols continuent

Dans la nuit, des malfaiteurs se sont introduits dans la cave de la ferme de Mme Gaston Rose, Grand Rue, en passant par le soupirail de la cave, dont ils avaient au préalable arraché les barreaux. Ils se sont emparés d'un porc tué provenant de l'abatage familial, de viande, de pain et de quelques bouteilles de vin et d'alcool.

Entendant du bruit, la fermière éclaira sa chambre, mais n'osa intervenir, son mari étant prisonnier. Les voleurs arrêtèrent à ce moment leur razzia.

Ils s'attaquèrent plus loin au soupirail du café tenu par Mme Vve Lefebvre-Rémy, mais là encore leur bruit alerta la propriétaire. Ils n'allèrent pas plus avant et abandonnèrent sur place une tige de fer. La gendarmerie a été avertie.

GONDECOURT

UN SECANIER ARRETE

Lundi, vers 18 h. 30, une dame d'Ostricourt venue à Gondecourt pour y faire des courses, déposait sa bicyclette à la porte du café de Mme veuve Desbiens-Sauvage, Grande-Rue. Quelques instants après elle constatait que sa machine était disparue ainsi que ses deux sacs à main étaient à terre.

Heureusement, un petit garçon témoin du vol, donna des renseignements qui amenèrent la découverte du voleur. Il s'agit de J. Thibaut, qui eut déjà de nombreux comptes à régler avec la justice. Il a été arrêté.

LILLE

LES NOUVELLES DE LA VILLE

Les VOLEURS ne CHOMENT PAS

Chaque jour, la liste des plaintes déposées pour vols divers par la police s'allonge. Au cours de la dernière journée encore, plus d'une douzaine de vols sont signalés. La police enquête sur plainte de :

Une porte. — M. Janssens Eugène, pour vol d'une porte en chêne commis dans un immeuble sinistré de la rue de Bellevue, appartenant à l'usine de Fives (Préjudice : 400 francs).

Un demi-porc. — Mme Bourobie née Bourchy Marie, rue Alphonse Mercier, 40, pour vol d'un demi porc pesant 35 kg. et valant 940 fr., commis à son préjudice, aux Abattoirs de Lille.

Vêtements de travail. — M. Thery Léon, demeurant à Roubaix, 231, rue de Fourmies, pour vol de vêtements de travail commis dans le kiosque des tramways Mongy, place du Théâtre à Lille (Préjudice : 300 francs).

1.200 francs. — Mlle Kainska Rosalie, 49, rue d'Angleterre, pour vol d'une somme de 1.200 fr., commis dans sa chambre.

Des tickets de pain. — Mlle Buregraeve Simone, 122, rue J. Guesde pour vol d'une somme de 10 fr. et de 1.700 gr. de tickets de pain, commis rue des Postes, par un inconnu qui lui a arraché le tout des mains et a pris la fuite.

Un pardessus. — M. Laurent Edouard, demeurant à Dunkerque, 5, rue Caumartin, pour vol de son pardessus contenant un portefeuille renfermant 1.200 fr. et ses pièces d'identité, commis rue Brûle-Maison à Lille.

Un tourne-disque. — M. Fleury Raymond, 69, rue de Douai, pour vol d'un tourne-disques valant 2.000 fr., commis sur son automobile qui stationnait rue Edouard Delesalle, entre 20 et 22 heures.

De la lingerie. — Mme Degraeve Amélie, 62, rue de Béthune, contre des malfaiteurs qui ont pénétré dans son magasin, après avoir brisé une glace de la vitrine et dérobé des pièces de lingerie (Préjudice : 6.000 francs).

Dans le tiroir-caisse. — Mlle Poirette Lucette, 15, rue du Vieux-Marché aux Chevaux à Lille, pour vol d'une somme de 2.000 fr. environ, commis dans le tiroir du comptoir de son débit de boissons.

Roues de moto. — M. Coppers Pierre, 58, rue de Justice, pour vol de quatre roues de motocyclette, commis dans un immeuble situé 124, chemin de Bargue (Préjudice : 1.000 francs).

Vélo. — M. Sale Victor, 113, rue du Faubourg des Postes, pour vol de sa bicyclette estimée 700 fr., commis dans le couloir du N° 4 rue de Tenremonde.

Et auto. — M. Goemen Albert, demeurant à Mouvaux, 24, boulevard de la Marne, pour vol de sa voiture automobile commis place des Reignaux.

LES PETITES COMBINES DE LA REPASSEUSE

La police a été amené à dresser un procès-verbal à la charge de Maria Caluwaert, femme Moreau, 48 ans, repasseuse, 6, rue de la Vignette, pour vol de deux draps de lit commis il y a quelques semaines au préjudice de Mme Cucherousse, hôtelière, 48, rue de Paris. La femme Moreau qui a avoué avoir commis ce vol, a déclaré avoir vendu les draps soustraits à une personne qu'elle n'a pu désigner. Elle a été laissée en liberté et invitée à se tenir à la disposition de la justice.

DOMESTIQUE INDELICATE

La police a mis en état d'arrestation et déféré au Parquet la nommée Bertrand Germaine, femme Bégard, 31 ans, femme de ménage, 157, rue G. Delory, pour vol d'un service de table et de divers objets commis il y a huit jours au préjudice de sa patronne. Les objets dérobés ont été retrouvés chez la femme Bégard et restitués à leur propriétaire.

VAGABONDAGE

Le jeune V... H..., 15 ans, menuisier, domicilié à Lavallois-Perret, rue du Président Wilson a quitté sans raisons le Centre d'apprentissage situé à Paris, 59, rue d'Auteuil. Trouvé errant à Lille mardi soir, il a été arrêté par la police et déféré au Parquet sous l'inculpation de vagabondage.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

UNE JEUNE FILLE VICTIME D'UNE AGRESSION A GŒULZIN

A l'issue d'une répétition qui se déroula à la mairie, en vue d'une représentation théâtrale qui doit avoir lieu prochainement la jeune Gisèle Van Bellinghem, 20 ans, secrétaire au service des Ponts et Chaussées, regagnait son domicile, 25, rue d'Oisy.

Il était un peu moins de 20 h., quand la fillette fut abordée par un individu qui depuis quelque temps, s'était attaché à ses pas. L'inconnu voulut la renverser et il lui cracha à la figure.

Mlle Van Bellinghem parvint toutefois à se dégager de son étreinte et à rejoindre sa maison au pas de course.

Une enquête est ouverte par la gendarmerie d'Arleux pour retrouver l'auteur de cette agression.

DUNKERQUE

LE TRAFIC DU BLÉ

QUATRE INDIVIDUS SONT DÉFÉRÉS AU PARQUET

L'agent Duflot ayant remarqué quatre individus transportant des sacs assez lourds qui entraient au Café Sydein, rue Belle Vue, les interpella et demanda ce qu'ils transportaient. Aussitôt ils avouèrent transporter 172 kilos de blé.

Amenés au commissariat central ils furent interrogés par M. Hovaere, chef de la sûreté et déférés au Parquet.

INFRACTION AU RAVITAILLEMENT

Sur réquisition de M. le Juge d'instruction, M. Deroome Robert, 19 ans, commerçant, demeurant 41, rue de la Paix, a été inculpé d'outrage à citoyen chargé d'un ministère de service public et d'infraction en matière de ravitaillement et a été conduit à la Maison d'Arrêt.

VOL DE BICYCLETTE

M. Bornais Louis, manœuvre, domicilié, 70, rue du Moulin, à Coudekerque-Branche, a signalé au commissariat du 2e arrondissement, la disparition de sa machine, déposée devant la façade du café « A la Ville de Rosario », rue de la Gare.

Lisez

LES SPORTS DU NORD

le grand hebdomadaire régional

EN VENTE LE SAMEDI

LE NUMERO : 1 FRANC

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 3, rue Fidèle Lehoucq (Téléphone 4.85), sont ouverts au public tous les jours de 8 à 12 h. et de 14 à 18 h. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 16 heures.

L'AGRANDISSEMENT DE LA CASERNE DES SAPEURS-POMPIERS

ENQUÊTE

Par délibération du 18 octobre 1941, le Conseil municipal de Tourcoing a décidé l'acquisition d'une propriété sise à Tourcoing, rue du Haze, 52, d'une superficie de 172 m2, reprise au cadastre sous le N° 2050 de la section C, et sollicite la déclaration d'utilité publique du projet.

M. le Préfet du Nord a, par arrêté du 9 janvier 1942, prescrit l'enquête réglementaire concernant ce projet.

En conséquence, les pièces de cette affaire seront déposées pendant dix jours au secrétariat de la Mairie, du 24 janvier au 2 février 1942 inclus, de 9 h. à 12 h. et de 14 à 17 h., afin que chacun puisse en prendre connaissance.

A l'expiration de ce délai, c'est-à-dire du mardi 3 au jeudi 5 février 1942 inclus, un commissaire enquêteur recevra à l'Hôtel de Ville (Bureau du Secrétariat), les déclarations des habitants sur le projet dont il s'agit.

et lui?

Avez-vous pensé qu'il devra trouver du travail quand il sera libéré ?

Lui et tous ses compagnons de captivité ?

Aidez-nous à connaître les capacités professionnelles de chaque prisonnier de guerre en répondant au questionnaire qui sera rempli, sur vos indications, par un Délégué de votre Mairie, pour le

COMMISSARIAT AU RECLASSEMENT DES PRISONNIERS DE GUERRE RAPATRIÉS ET AU COMMISSARIAT A LA LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE

Ainsi pourrons-nous, en connaissant son métier et son employeur, prévoir dès maintenant le travail auquel il aura droit.

Ainsi pourrons-nous lui garder " sa place au soleil de chez lui "

Il pense à sa libération. Pensez à son travail.

LE PAIEMENT DES ALLOCATIONS MILITAIRES

Le paiement des allocations militaires de janvier 1942 aura lieu à la perception de Tourcoing-Est, 89, rue du Haze, dans l'ordre suivant :

Lundi 26, matin 1 à 900, soir 901 à 1.500.

Mardi 27, matin 1.501 à 2.400, soir 2.401 à 3.000.

Mercredi 28, matin 3.001 à 3.800, soir 3.801 à 4.200.

Jeudi 29, matin 4.201 à la fin.

Les intéressés doivent détacher leurs coupons et se munir de monnaie.

Les commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit :

SECTEUR N° 19 BUREAU DU CONSORTIUM CHARBONNIER, 3, rue Carnot

26 Janvier. — Rues de Lille, Leverrier, Alma, place Leverrier, rues Neuve, Debuchy, des Coulons, Cinquet 5 à 49 et 2 à 54, Roche.

28 Janvier. — Rues Lacépède, Paris, Blanche Porte, Petit Village, Austerlitz, Jacquard, Ph. de Girard, Seg. Bobillot, Dragon, Alsace, Lorraine.

30 Janvier. — Rue d'Anvers, avenue Masurel, rues de Boulogne, de Bapaume, d'Haubourdin, France, Vigne, Dradford, de Calais, Dunkerque, Armentières, Valenciennes, Angleterre, Epinette 148 à 154.

SECTEUR N° 12 SQUARE LEMAN, BLANC-SEAU

26 Janvier. — Rues du Blanc-Seau 132-fin et 130-fin, du Canal, Emile Zola, Viaduc, Frères Bruneel, Iéna, Acacias, imp. Solidarité, rues Essling, Vauban.

27 Janvier. — Rues des Lilas, Saudan, Watteau, Labyrinthe, Palmiers, Loridant, avenue Désiré Six, rues Edison, P. Sauvage, Congo, avenue Gram, Santos Dumont, quartier des Canotiers, rues St-Quentin, Mézières.

28 Janvier. — Rues de Wasquehal, Riez, Dr Dupont, Denfert Rochereau, Passerelle, Charcot, Cl. Bernard, Général Sarrail, Béranger, Deregnaucourt.

29 Janvier. — Rues de Mouvaux, Croix, Constantine, Presbytère, Mackellerie, Villas, Solférino.

30 Janvier. — Rues Molière, Wattignies, Lhomond, Cuvier, Betellers, Gounod, Diderot, Fresnoy, Faucon, Fresnoy, Kléber, Bassin, Bleuets, quai des Mariniers, boulevard Descat.

COUDEKERQUE-BRANCHE

L'AFFAIRE DU VOL DE TISSUS

LA PLAIGNANTE DEVIENT INCULPÉE

Mme Hennebique, née Bouchiquet, 50, rue Jules-Guesde, qui avait porté plainte pour vol de [illegible]0.000 frs de tissus, après interrogatoire, a été déférée au Parquet et écrouée.

M. Dieu, à la suite de sa plainte, ayant procédé à un inventaire, a constaté que les prix n'étaient pas marqués, d'où procès-verbal ; de plus, après examen de la comptabilité, il remarqua qu'elle avait acheté un important stock de tissus dans la région lilloise, sans bons d'achats, qu'elle aurait écoulé dans les mêmes conditions. Il s'agirait de 700.000 frs de tissus environ.

1 Homme sur 3 est Prostatique

- Comment parer à ce danger

A partir de 40 ans, tout homme doit se préoccuper de sa prostate, cette glande généralement inoffensive jusque-là, mais qui déclenche parfois brusquement les pires complications dans l'appareil génito-urinaire. Traités à temps par la méthode opothérapique, les troubles prostatiques sont vite soulagés et supprimés, et l'on peut même éviter la redoutable opération. Ainsi l'HORMOPROSTINE, grâce à ses hormones vives (extraites de glandes jeunes et vigoureuses), réalise une véritable régénération de la prostate, tirant les malades d'un danger permanent, et « assurant » les bien-portants contre les accidents prostatiques. L'Hormoprostine (comprimés et suppositoires) est en vente dans toutes pharmacies. Brochure illustrée gratis, détaillant tous les symptômes à surveiller, sur demande au Labor. L.P.O. (Serv. 409 S), faubourg Saint-Honoré, Paris (8e).

Les tramways sur la ligne M

A partir du lundi 26 janvier, et à titre d'essai, les départs suivants seront mis en route la semaine :

1° Départ 9 h. 30, place de Tourcoing pour le Sanatorium (rue de l'Yser) ;

2° Départ 11 h., du Sanatorium pour la place de Tourcoing.

A LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

La réunion générale de cet important groupement, aura lieu le dimanche 6 février à 15 h. 30, salle du Conservatoire. Elle sera présidée par M. André Mathon-Trenteseaux.

La conférence sera faite par M. Jean Van den Bosch, président du Cercle Horticole de Wattrelos, qui traitera l'intéressant sujet : « Les insuccès du jardin, leurs causes, leurs remèdes ».

Elle sera suivie d'un sketch humoristique et musical de Pol Pierret et Paul Ballois, interprété par les auteurs avec le concours de Mlle Françoise Pierret et de la petite Dhalluin. Au piano Mlle Nelly Montagne.

Une loterie monstre, composée d'engrais, fleurs, fruits, légumes, clôturera cette importante réunion.

Le ticket servant à la loterie sera celui du mois de décembre de la carte de 1941. Par suite de l'importance de la réunion, elle commencera à 15 h. 30 précises.

RESTRICTIONS SOUCIS ET FROID

Aux mille soucis de l'heure, il ne faudrait pas que s'ajoutent rhumes, grippes ou pis encore ! L'Algérie, à qui nous devons tant, a même réussi à nous armer contre la toux. De ses montagnes, en effet, provient le chich-zâti, l'agent naturel le plus efficace pour la décongestion et la désinfection des voies respiratoires. Et le chich-zâti, c'est l'âme du Bronchocure, l'exquis remède familial de l'Abbé Blanc.

Par les temps froids et humides, mettez dans votre infusion du soir une cuillerée à soupe de sirop (ou une cuillerée à café de gouttes concentrées). Toute la famille peut en prendre, même les bébés, car le Bronchocure, végétal 100 %, n'offre aucun danger. Pour combattre une toux déjà installée, suivre les indications de l'étiquette. Le Bronchocure est livré sous forme de sirop (14 fr. 90 le grand flacon) ou de gouttes concentrées (de même composition que le sirop, sucre en moins) au prix de 16 fr. Chez votre Pharmacien, ou à défaut : Lab. Bourely, 42, rue Rouelle, Paris.

Sociétés et Comités

U.N.O. — **Groupe du Brun-Pain.** — Permanence 220, rue du Brun-Pain, pour la perception des cotisations, le samedi 24, de 17 à 20 h. De service : MM. Brebrouet Charles et Desmaret Paul. Le dimanche 25, de 10 à 12 h. De service : MM. Hardy Alphonse et Depelchin Charles. La Commission prévient les adhérents qu'il n'y aura que 4 permanences pour la perception des cotisations. Les dernières auront lieu samedi 31 janvier et dimanche 1er février.

— **Groupe de la Tossée.** — Dimanche, de 11 h. à midi, pendant les mois de janvier et février, pour percevoir les cotisations de 1942. Prière de se munir de la carte de la Fédération.

— **Groupe des Quartiers du Sacré-Cœur.** — Dimanche 25, permanence au siège, 47, rue du Flocon, de 10 h. à midi pour la perception des cotisations 1942.

Ma fille a treize ans

Treize, quatorze ans !... L'âge où la fillette se transforme. Vous pouvez l'aider à passer ce cap difficile en lui donnant des Gouttes Floride. Uniquement composées de plantes les Gouttes Floride constituent un médicament très efficace et toujours bien supporté. C'est le remède de la femme, quel que soit son âge. Le flacon de Gouttes Floride pour trois semaines : 22 fr. 35. Ttes Phies. 11.248

ETAT CIVIL

Naissances. — Liliane Beuschart, 37, rue Mirabeau ; Bernadette Callens, 105, rue des Poutrains ; Alain Emaer, 289, ch. Fernand Forest.

Publications. — Albert Buysschaert, fabricant de meubles, 122 bis, rue des Piats et Héléna Petit, s. p., 1, rue des Anges ; Henri Hamille, employé aux chemins de fer, 8, rue de Halot et Janine Liétar, vendeuse, 83, rue de la Belle Vue.

Décès. — Jules Goguenheim, 83 ans, 15, rue Jacquard ; Marie Lallemand, 81 ans Vve Bere, 312, rue des Orions ; Carlos Vandaplanque, 86 ans, 79, rue Houchard ; Valentine Vandevalde, 66 ans, 56, rue de Gand ; Marie Dumortier, 82 ans, 121, rue de Lille ; Jules Montagne, 72 ans, chaudronnier, 20, rue de l'Hôtel de Ville ; Constant Charpon, 71 ans, charron, dom. à Neuville, décédé 332, rue de l'Yser.

REMERCIEMENTS ET OBIT

Madame MAERTENS-MATHIEU, son épouse et toute la famille remercient les personnes qui ont assisté aux Funérailles de

Monsieur Arthur MAERTENS

et les prient d'assister à l'Obit du mois qui sera célébré le samedi 24 janvier à 8 h. 30, en l'Eglise du Sacré-Cœur.

1561